



**Assurances JACQUOT**  
Courtage d'assurances  
Spécialiste des assurances du collectionneur  
Internet [WWW.sm3a.fr](http://WWW.sm3a.fr)

**Cher Collectionneur,**

**N**ous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos formules de garanties spécialement étudiées pour les collectionneurs.

Vous trouverez dans les pages jointes **les formulaires de souscription** et le **feuillet de tarification**.

Certaines garanties sont novatrices et jusque-là absentes des contrats collection classiques.  
**N'hésitez pas à nous interroger sur ces points.**

Enfin, notre couverture assistance offre de larges garanties notamment en matière de rapatriement du véhicule et intervient sans franchise kilométrique, pour rendre encore plus agréable l'utilisation de vos automobiles anciennes.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous adressons l'expression de nos cordiales salutations.

**J.R. JACQUOT**

Notre offre spéciale collectionneur ci-jointe se lit comme un « **menu** », que chacun compose avec les garanties dont il a besoin. Votre choix est évolutif, **vous pouvez modifier vos garanties à tout moment...**



**4 TYPES DE  
GARANTIES  
S'OFFRENT A  
VOUS :**

### **1. Garantie responsabilité civile et protection juridique**

Cette garantie **légalement obligatoire** est destinée à protéger votre responsabilité civile en cas d'accident vis-à-vis des tiers et des passagers, et assurer votre défense. Elle est communément appelée « **assurance au tiers** ».

### **2. Garanties qui protègent la valeur de votre capital automobile**

- Le bris des glaces et l'extension feux arrières et rétroviseurs, (avec des options selon la valeur des vitres)
- Le vol et l'incendie en tous lieux, (une expertise est demandée pour garantir les véhicules en valeur agréée)
- La garantie « **dommage accident** » qui indemnise vos réparations en cas d'accident à vos torts, qui prévoit aussi les actes de vandalisme

### **2. Garanties qui protègent le conducteur en cas de blessures avec invalidité et/ou un décès**

La loi n'oblige pas le conducteur à s'assurer pour ce risque. Il s'agit ici d'une démarche individuelle à faire en fonction de vos protections existantes. Deux niveaux de protection vous sont proposés.

Cette garantie est à considérer avec attention, notamment pour les conducteurs à qui l'on peut prêter le véhicule.

### **3. Garanties d'assistance pour un usage paisible de votre véhicule en cas de panne ou d'accident en France et à l'étranger**

**3 formules d'assistance** vous sont proposées :

- **Une formule classique** du type de ce que vous avez sur votre véhicule de tous les jours avec dépannage au garage le plus proche.
- **Deux formules renforcées « à zéro km »**, pour prévoir le rapatriement du véhicule et/ou des remorques au garage de son choix et l'assistance des occupants du véhicule, même en cas de maladie.

Ces dernières formules sont spécialement adaptées pour les collectionneurs qui font des rallyes et de longues sorties.